



A Lyon, le mardi 14 juin 2011.

Ce samedi 18 juin 2011, pour la 16ème fois, la Marche des Fiertés Lesbiennes, Gaies, Bi et Transsexuelles déambulera dans les rues de Lyon, depuis l'avenue Verguin à 14 heures, dans une ambiance revendicative, festive et transgressive.

Comme depuis maintenant plusieurs années, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme, association non-communautaire mais attachée par sa nature à l'égalité des droits et à l'effectivité des droits, appelle à participer à cette Marche des Fiertés LGBT.

Cette année, la Lesbian and Gay Pride de Lyon, organisatrice, appelle à manifester derrière un mot d'ordre repris dans son esprit par la majorité des Marches de France: « Pour l'Egalité, en 2011 je marche, en 2012 je vote ».

Par ce mot d'ordre, la LGP Lyon souhaite mettre avec les autres associations de défense des droits des personnes LGBT ces problématiques au coeur de la campagne présidentielle puis des élections législatives de 2012: ouverture du mariage aux couples de même sexe, reconnaissance de l'homoparentalité (droits du parents tiers, droit à l'adoption, ouverture de la Gestation Pour Autrui,...), accès au droit d'asile pour les homosexuels et les transsexuels personnellement ou légalement persécutés dans leurs pays d'origine, accès au droit au séjour pour les couples LGBT bi-nationaux, dé-psychiatisation de la transsexualité et facilitation du changement d'état civil des personnes trans,...

Attachée à une vision humaniste et tolérante de la société, qui reconnaît chacun dans son droit à la différence dans l'indifférence, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme se reconnaît pleinement dans ce mot d'ordre,.

Attachée à une égalité des droits qui ne distingue par les origines sociales ou ethniques, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme soutient pleinement ce mot d'ordre.

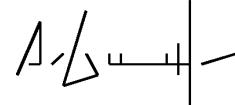
Il n'y aura pas de lutte efficace contre les discriminations dans la société, si l'Etat lui même discrimine une partie des citoyens vivant en France. L'Etat doit accorder l'égalité des droits pour permettre de lutter contre les discriminations dont sont victimes de nombreuses personnes LGBT;

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME – Fédération du Rhône
5 place Bellecour – 69002 Lyon
LDH.Rhone@gmail.com

l'Etat doit impulser par l'Education Nationale un travail pédagogique en profondeur contre toutes les discriminations.

C'est pourquoi, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme appelle ses adhérents et chaque citoyen à marcher ce samedi 18 juin contre les discriminations et pour l'égalité des droits, et à voter en 2012 contre les discriminations et pour l'égalité des droits.

Stéphane GOMEZ
président fédéral
Ligue des Droits de l'Homme



Contact presse:
Stéphane GOMEZ
président fédéral
06-74-41-61-26